

Comment utiliser le logotype du Département des Alpes-Maritimes ?

En tant que bénéficiaire d'aides départementales, vous devez afficher le soutien du Département en intégrant son logo «Partenaire» à tous vos supports d'information et de communication en lien avec l'opération et les événements accompagnés financièrement.

■ Comment recevoir et faire valider l'utilisation du logotype

Aucun document mentionnant le logo du Département des Alpes-Maritimes ne pourra être édité sans accord préalable.

Toute utilisation doit faire l'objet d'un bon à tirer (BAT) à l'adresse suivante : communication@departement06.fr.

■ Qui peut l'utiliser ?

Cette utilisation est réservée au seul usage des professionnels réalisant des supports de communication pour la collectivité ou aux partenaires bénéficiant d'une subvention.

■ Utilisation sur fond clair

Sur un fond clair, le logotype en couleurs doit être utilisé prioritairement à la version monochrome (noire), quel que soit l'usage (édition, bureautique, internet).



■ Utilisation sur fond foncé

Sur un fond foncé, il convient d'exploiter les versions en «réserve blanche» du logotype et, prioritairement, la version en couleurs, quel que soit l'usage (édition, bureautique, internet).



Les utilisations autorisées et les interdits

Zone de sécurité

Quel que soit le support, aucun élément graphique ou rédactionnel ne doit pénétrer dans la zone de sécurité du logotype.



Dimensions minimales d'exploitation

Quel que soit le support, une dimension minimale doit être respectée afin de conserver la lisibilité des symboles du blason.



Utilisations interdites : Vous êtes dans l'obligation d'utiliser le logo «Partenaire».

Veillez à toujours respecter ses spécificités et notamment conserver son ratio Largeur / hauteur et à utiliser la version offrant le meilleur contraste avec la couleur de fond.



Le logotype dans son contexte protocolaire

Dans le cas où il serait associé à d'autres logos, tous doivent avoir la même taille que celui du Département et respecter l'ordre protocolaire.



■ Informations et téléchargements

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter la direction de la communication du Département : ☎ 04.97.18.79.11 ou ✉ communication@departement06.fr

Pour télécharger les différentes versions du logotype, connectez-vous à la logothèque : www.departement06.fr/extranet-5620.html identifiant : **partenaire** mot de passe : **0607**